



Séjours de rupture, adolescents en crise, et cheminement des parents

Note de synthèse – Christophe MOREAU, sociologue à JEUEVI – Juillet 2014

Éléments de contexte

Ce rapport présente les résultats d'une recherche exploratoire sur les « séjours de rupture », services d'accueil non traditionnels, tels qu'ils sont organisés actuellement dans le département du Finistère. La terminologie « séjour de rupture » est sujette à discussion, certains intervenants lui préférant les termes de « séjour éducatif de distanciation », ou encore « séjour de transition » ; mais pour faciliter la lecture, nous employons toujours les mêmes termes. Une association nationale, OSER (organismes de séjours éducatifs de distanciation), définit ainsi le dispositif : *« projets itinérants ou sédentaires, sportifs, à la découverte d'autres cultures, de l'écologie, couplés à des actions de formations locales, associés à des micros projets dits de solidarité et/ou à des actions humanitaires, les séjours de rupture reposent sur le concept d'un éloignement temporaire nécessaire, de quelques jours à plusieurs mois, pour des jeunes dont la situation justifie une rupture avec leur environnement actuel. Ces séjours s'adressent à des adolescents ayant besoin d'une ponctuation dans leur parcours. Ils peuvent donc intervenir tout autant après une multiplication d'échecs qu'en première indication de placement et toutes les situations intermédiaires ».*

Les séjours de rupture à l'étranger, organisés dans le cadre juridique des services d'accueil non traditionnels, constituent une réponse éducative pour 1,5 % à 2,5 % des adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (selon, respectivement, le rapport IGAS, 2004, et les données de ODPE 29, années 2010 à 2012). Ces activités existent depuis les années 90, ont fait l'objet d'un rapport de l'IGAS en 2004, et de démarches de la part de l'association nationale, OSER, regroupant 16 structures organisatrices, qui a formalisé en 2004 un cahier des charges et une charte commune à tous, établissant un « cadre déontologique » pour les séjours de rupture.

La littérature internationale nous montre que des démarches pédagogiques socio éducatives comparables ont été développées dans plusieurs pays. En Belgique, les travailleurs sociaux sont investis dans des pratiques dites de « sport aventure » depuis les années 90 ; des évaluations montrent que les adolescents y développent de nombreuses ressources, une meilleure image de soi, de la confiance en soi, accroissent leur sens des responsabilités et leur capacité à se projeter dans le temps. En Allemagne, c'est le concept d'apprentissage expérientiel qui est utilisé à travers de nombreuses expériences pédagogiques, et qui ont fait l'objet d'évaluations et méta analyses ; ces travaux montrent notamment que ces projets augmentent le sentiment d'auto efficacité, la capacité à se fixer des objectifs pour soi et à résoudre des problèmes ; une amélioration nette de la situation des jeunes est observée dans 79 % des cas. Des travaux américains sur des programmes d'éducation par l'aventure, dans les années 2000, ont montré que les participants y développaient des ressources mentales, émotionnelles, et physiques ; que les taux de récidive de jeunes délinquants impliqués dans ces types de programmes étaient faibles. En France, une évaluation conduite par le Conseil Général de l'Essonne s'est intéressée à la remobilisation des jeunes, à l'évolution de leur comportement et au développement d'apprentissages sociaux ; les évolutions sont positives pour la majorité des problématiques rencontrées, comme le montrent également d'autres travaux universitaires.

Le séjour de rupture s'adresse à des adolescents en grande difficulté, réputés incasables, ayant généralement mis en échec d'autres prises en charge institutionnelles ; ce sont principalement des garçons âgés de 15 à 17 ans, mais aussi des jeunes filles de 13 – 17 ans, en moindre proportion. Ils présentent le plus souvent des troubles de la conduite et du comportement; se trouvent en situation de décrochage scolaire, de rupture sociale, de manque de soin en santé mentale et ont le plus souvent mis à mal leur environnement familial. Les modes de placement traditionnels en établissement, en accueil familial, ou en hébergement individualisé s'avèrent être insuffisants pour répondre à leurs besoins. Les ordonnances de placement en séjour de rupture émanent le plus souvent de décisions judiciaires (80 % des situations), qui se saisissent de passages à l'acte ou de moments de crise pour « obliger » l'adolescent à faire le choix de tenter cette expérience, assez souvent vécue comme une alternative à un placement en milieu coercitif (centre éducatif renforcé ou centre éducatif fermé).

Nous nous sommes intéressés au champ de la protection de l'enfance dans le département du Finistère, où 105 adolescents ont été accueillis en séjour de rupture à l'étranger (soit 7,5 % des adolescents confiés), pour une durée moyenne de 6 à 9 mois. Deux organisateurs du département du Finistère, l'association Ribinad, et la Sauvegarde de l'Enfance, ainsi que l'association Extraballe, du département voisin, ont développé un savoir faire avéré en la matière depuis le début des années 2000.

Questionnement et méthodes

En lien avec l'observatoire départemental de la protection de l'enfance du Finistère, nous avons institué un groupe de travail d'une quinzaine de personnes, représentant les services de la protection de l'enfance, les organisateurs de séjours de rupture, des associations et fondations proposant des foyers éducatifs ou des placements éducatifs à domicile, des services de pédopsychiatrie, la protection judiciaire de la jeunesse, le service social de l'éducation nationale, ainsi que des représentants de parents d'enfants placés. La fonction de ce groupe a été de faciliter le travail d'enquête, mais aussi de croiser les regards et questionnements de chaque type d'acteur, afin d'améliorer les prises en charge partagées et les coopérations institutionnelles autour de situations parfois très complexes.

La question centrale qui nous occupe a été résumée de façon suivante : **comment faciliter la construction et l'épanouissement de la subjectivité des adolescents mis à distance de leur famille, tout en facilitant une dynamique parentale de transformation des liens inter subjectifs dans la famille ?**

Au-delà des échanges entre praticiens, et de l'analyse de la documentation et de la littérature disponibles, le cœur de la recherche consistait à réaliser des entretiens approfondis avec les adolescents et les familles connaissant ou ayant connu récemment un séjour de rupture. Au total, nous avons réalisé 40 entretiens, correspondant à 25 situations. L'échantillon est constitué de situations contrastées qui nous permettaient de répondre à nos questions ; les critères retenus pour constituer l'échantillon ont principalement été :

- la diversité de genre (12 jeunes femmes ; 13 jeunes hommes) ;
- la diversité des trajectoires de placement (primo et multi placement) ;
- la diversité des situations des adolescents et de leur évolution : adolescents ayant bénéficié de suivis psychiatriques ; adolescents qui se remobilisent dans leur trajectoire socio professionnelle ; adolescents qui rencontrent de nouvelles difficultés (instabilité de l'hébergement, suivis judiciaires, situation d'attente ou d'entre deux).

Principaux résultats

Pour analyser les trajectoires des adolescents concernés et les modalités de leur prise en charge éducative, nous avons proposé une typologie qui distingue « les jeunes qui se cherchent – trajectoire de la singularité » et les « jeunes qui se fuient – trajectoire de l'adhésivité ». Les premiers donnent à voir des actes de passage, afin de se singulariser, de se séparer de l'enfance et du monde des adultes qui les entourent, par l'affirmation de leur intériorité ; ils subissent un déficit de « séparation individuation » et ont tendance à retourner la violence sur eux-mêmes ; ils agissent pour « devenir soi » et ont aisément recours à l'autre en tant que sujet. Les seconds, les adolescents qui se fuient, sont inscrits dans un tel déficit d'intériorité et de sécurité émotionnelle qu'ils se projettent sur les objets de la réalité extérieure, dans une forme d'adhésivité à autrui et à leur réalité sociale, s'engageant dans une forme d'auto suffisance et de corps à corps avec le monde ; ils subissent un déficit de mentalisation de leurs ressentis et de positionnement éthique, et externalisent la violence ; l'autre peut leur être menaçant, vécu sur un mode intrusif ou bien abandonnique.

Le corpus d'entretiens nous montre que la totalité des jeunes développent de nombreuses compétences au cours du séjour de rupture, qui a un effet positif sur la grande majorité des trajectoires. Vingt cinq situations individuelles ont été étudiées, certaines à court terme (0-6 mois), d'autres à moyen terme (12 à 24 mois), et 2 jeunes femmes ont été rencontrées 6 et 10 ans après leur séjour. Parmi ces 25 situations, on constate 14 situations d'insertion professionnelle ou scolaire effective (apprentissage ou reprise d'études), 3 situations d'engagement parental, 6 situations d'entre deux (attente, expectative, faible remobilisation) ; 2 situations à risque de désaffiliation sociale.

Nous avons structuré les analyses de notre corpus d'entretiens en trois parties :

- La reconstruction des adolescents, qui s'intéresse aux processus de construction identitaire, de reconstruction cognitive, de régulation émotionnelle, et d'accès progressif à des responsabilités ;
- Le travail d'accompagnement éducatif ;
- Le cheminement des familles.

Les résultats montrent que ces types de placement sont particulièrement adaptés pour les « jeunes qui se cherchent », et notamment les jeunes femmes, qui tirent un grand bénéfice de la mise à distance physique de leur environnement familial et social, parviennent à se singulariser et à progressivement changer de statut ; le temps du séjour permet de s'approprier son corps, de penser à soi, de développer de nouvelles appartenances, d'analyser sa vie et d'exprimer son point de vue. L'arrêt d'agir est quasiment systématique ; la plupart des adolescents qui s'approchent de cet idéal type se remobilisent cognitivement et scolairement, se dévoilent à l'occasion des stages et se remobilisent pour leur avenir ; la relation avec les adultes se modifie, et la relation avec des personnes aidantes redevient possible. Il est probable que les bénéfices tirés du séjour de rupture sont effectifs dès le 5^e mois pour ces jeunes, et qu'ils soient moins demandeurs de renouvellements. A leur retour, il semble qu'ils reconstruisent des relations plus sereines avec leurs figures d'attachement, sachant mieux faire la part des choses et assumer la séparation si celle-ci leur est préférable.

Les « jeunes qui se fuient », quant à eux, présentent plus de difficultés à s'affilier socialement à l'issue du séjour de rupture, mais le vivent toutefois comme un cercle vertueux qui permet de ressentir du plaisir (être bien), de construire du lien avec autrui (être avec et mettre des mots sur son ressenti), d'intérioriser des ressentis, des souvenirs, et de donner du sens à leur vécu existentiel (penser et renforcer ses ressources internes). La dimension du plaisir, mais aussi celle de la douleur, seraient en quelque sorte un préalable à la rencontre avec une personne fiable et suffisamment solide qui pourra à son tour devenir un tuteur de résilience avec qui s'instaure une relation de confiance. Et c'est cette rencontre, devenue possible, qui peut ensuite permettre de donner du sens à des petits bobos

quotidiens et aussi à des histoires indicibles ou inimaginables, et ainsi de renforcer les assises narcissiques des adolescents. Ils éprouvent parfois des difficultés cognitives et une difficulté d'introspection, mais d'autres au contraire développent une pensée créative qui les mobilise fortement. Pour autant, si ce séjour aide à se reconstruire narcissiquement et cognitivement, la mise à distance physique de leur environnement familial leur est plus douloureux, et peut susciter angoisses et régressions. Il importe, pour ces jeunes, de s'inscrire dans le temps long, ce qui explique, pour ce type d'adolescents, davantage de renouvellements, et de veiller à ce que le retour ne les confronte pas de nouveau à un cadre incohérent et à un sentiment d'inutilité.

Le séjour de rupture produit donc des résultats globalement positifs sur la trajectoire des adolescents, contribue à reconfigurer les relations familiales, et s'inscrit dans de riches coopérations entre les secteurs de la protection de l'enfance, de la justice, de la psychiatrie, de l'éducation, et de la recherche. Tout l'enjeu est de faire que ces séjours s'inscrivent davantage dans la transition que dans la rupture, ce qui interroge les modalités du retour des jeunes, la continuité du suivi de ces jeunes, au sein de leur système familial et de leur environnement institutionnel, et ce qui interroge l'appellation même du dispositif. En France, seuls cinq départements délivrent une habilitation pour des organisateurs de séjours de rupture, mais au moins une trentaine de départements y envoient leurs adolescents. Il semble opportun de faire connaître ce dispositif et les savoirs faire qui se sont mis en œuvre en matière d'accompagnement.

Enfin, notons que notre dispositif de recherche et d'échanges avec les praticiens et responsables institutionnels du département du Finistère a permis de conforter plusieurs évolutions du dispositif « Séjour de rupture » : évolution du livret d'accueil ; remise aux parents d'un exemplaire de tous les documents signés ; meilleure prise en compte des questions de vie affective et sexuelle dans l'accompagnement des jeunes et la formation des accompagnants ; évolution de la Commission Locale de Scolarité Alternative (CLSA) permettant de mieux préparer le retour et la re-scolarisation des jeunes ; modification des pratiques des juges des enfants ayant participé au colloque de valorisation des résultats. Ainsi, cette recherche financée par l'ONED a-t-elle permis de consolider l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (Département du Finistère) dans sa fonction recherche, et d'offrir un espace de réflexivité partagée aux professionnels du Département, des associations habilitées, de la justice, de l'Éducation Nationale, et de la psychiatrie. Cet espace de réflexion et d'échange sur les pratiques professionnelles, en interaction avec une équipe de recherche, permet de conforter ou d'impulser des améliorations au sein de chaque institution, mais aussi et surtout d'améliorer les coopérations inter institutionnelles, au profit notamment du développement des séjours de rupture dans le cadre de primo-placements, d'une meilleure préparation du retour, et d'une intervention éducative plus affirmée auprès des parents à l'occasion des crises familiales et des séjours de rupture. De plus, compte tenu de la participation d'un organisme de formation en travail social, on peut prétendre que notre démarche aura eu des effets sur la formation initiale et continue des professionnels (plus de 200 participants au colloque de restitution, provenant de toute la France), afin de voir ces pratiques éducatives, et notamment le processus de dés-institutionnalisation que nous avons décrit, se disséminer dans la profession.